

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Lundi 2 décembre 2019

Vœu de soutien à la candidature de Vichy et des Grandes Villes d'Eaux d'Europe pour une inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Présenté par le Président du CESER Auvergne-Rhône-Alpes

Exposé des motifs :

Située dans le département de l'Allier, la ville de Vichy a déposé en janvier dernier sa candidature pour une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, en compagnie de dix autres grandes villes d'eaux européennes situées dans sept pays européens : Baden-Baden, Bad Ems, Bad Kissingen (Allemagne), Bath (Angleterre), Baden bei Wien (Autriche), Spa (Belgique), Montecatini Terme (Italie), Karlovy Vary, Frantiskovy Lázně et Mariánske Lázně (République Tchèque).

Réunies sous le nom de « Great Spas of Europe », ces villes entendent faire reconnaître la valeur universelle exceptionnelle du phénomène européen des villes d'eaux, dont les origines remontent à l'Antiquité mais qui connaît son apogée du XVIII^e au XX^e siècle.

La ville de Vichy a été choisie par la France pour figurer dans cette candidature sérielle transnationale et voit ainsi reconnue la richesse de son patrimoine matériel et immatériel, qui porte témoignage d'une histoire multiséculaire : Ses eaux sont utilisées depuis l'époque romaine, mais Vichy connaît son âge d'or au XIX^e siècle : les plans qui structurent encore son urbanisme sont élaborés sous le Second Empire. Son architecture aux styles éclectiques lui confère prestige et caractère typique des villes d'eaux.

Ville d'eau modèle en termes d'urbanisme et de programmes architecturaux, servant de référence en France et à l'étranger, Vichy a grandement contribué à façonner la culture thermale européenne du XIX^e siècle (arts, sports, loisirs...).

Cette candidature pour une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des grandes villes d'eaux d'Europe permettrait de faire connaître et de préserver le formidable patrimoine de la ville. Sans oublier que bénéficié du label « UNESCO » serait un atout supplémentaire pour renforcer la visibilité et le développement touristique de la ville.

Si toutes les conditions sont réunies, la candidature des « Great Spas of Europe » pilotée par la République Tchèque, pourrait espérer une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO au plus tôt en juin 2020. Dans ce processus d'examen exigeant

et pour répondre aux enjeux majeurs d'une telle reconnaissance internationale, le CESER Auvergne Rhône-Alpes se propose d'apporter son soutien.

Proposition de Vœu :

Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes, réuni en séance plénière le 2 décembre 2019, a pris connaissance de la candidature de Vichy pour la France, au côté de dix autres grandes villes thermales européennes, en vue d'une inscription en série au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il apporte le soutien de la société civile organisée en Auvergne Rhône Alpes à cette candidature